

Nancy, le 09 mars 2017

Coopération centres hospitaliers Epinal / Remiremont : lancement d'un Comité de pilotage stratégique resserré sous l'égide de l'ARS

Suite au report du Conseil de surveillance commun des centres hospitaliers de Remiremont et d'Epinal prévu ce jour, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé propose la constitution rapide d'un Comité de pilotage afin de définir des engagements communs pour le redressement financier des deux établissements et pour la définition d'une stratégie territoriale commune s'intégrant aux travaux entamés notamment par le Groupement Hospitalier de Territoire des Vosges.

Ce comité de pilotage resserré sera constitué de l'ARS, des deux présidents des deux Conseils de surveillance, des deux Présidents des commissions médicales d'établissements et du Directeur.

Depuis 2013, les établissements d'Epinal et de Remiremont, œuvrent à mettre en place un partenariat renforcé dans le but d'optimiser les parcours de soins. Ces groupes de travail sont composés de binômes de professionnels de santé des deux Centres Hospitaliers (Epinal/Remiremont).

Cette coopération a connu une nouvelle dynamique dans le cadre de la mise en place du GHT des Vosges constitué le 1er juillet 2016. Les établissements parties ont entamé l'élaboration d'un projet médical partagé sur la base des objectifs médicaux validés par l'ARS dans la convention constitutive en déclinant les filières de prise en charge au plus près des besoins de la population du GHT.

Le projet médical commun des CH d'Epinal et Remiremont, socle de la direction commune s'inscrit dans ce projet médical partagé écrit par les professionnels afin d'aboutir à une organisation structurée et graduée du parcours patient dans les différentes disciplines.

A ce jour, force est de constater une situation de blocage dans ce processus de coopération, pourtant élaboré par les professionnels de santé eux-mêmes. Le Directeur Général de l'ARS, Christophe LANNELONGUE, après avoir pris contact avec les deux présidents des Conseils de Surveillance respectifs a pris acte du report conseil de surveillance commun qui devait se tenir ce jour.

L'ARS rappelle qu'il n'y a pas d'autres alternatives que la coopération renforcée des établissements tant pour le service rendu à la population que pour assurer la pérennité des activités. L'évocation répétée de façon inconsidérée de projets de fermeture, qui ne sont pas à l'ordre du jour, n'a d'autre effet que d'altérer la confiance que les patients éprouvent légitimement à l'égard de leurs structures hospitalières. L'ARS souhaite la manifestation d'une mobilisation collective constructive au service de l'intérêt général.

Contact presse

Marie RÉAUX – Responsable de la communication
Tél : 03 83 39 79 02
mail : marie.reaux@ars.sante.fr